

acceptera-t-il au moins de réviser l'augmentation des primes d'assurance-chômage régressives et d'imputer une partie du fardeau de ce programme aux recettes fiscales en général?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, sur l'augmentation qui a été annoncée, si l'on tient compte du déficit de cette année et de l'an prochain, le gouvernement absorbera près de 70 p. 100 des frais supplémentaires. Ce n'est pas trop demander au contribuable moyen si l'on tient compte que pour le reste, les employeurs versent environ 58 p. 100 et les travailleurs près de 42 p. 100. Le gouvernement du Canada et les contribuables canadiens en général ont tous fait leur part pour remédier à ce problème.

* * *

LA COMMISSION DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT CONCERNANT LE PROGRAMME DE SURVEILLANCE OBLIGATOIRE

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord): Madame le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. Celui-ci répète depuis plus d'un an que nous devons nous attendre prochainement à un énoncé de politique sur la surveillance obligatoire, cet échec sur le plan social. Dans l'intervalle, à cause de son incurie, le président de la Commission des libérations conditionnelles a dû établir un précédent, en Colombie-Britannique, relativement à la politique du ministre. Le solliciteur général peut-il nous dire quand viendra son énoncé de politique ou une mesure législative qui favoriseraient d'abord et avant tout la sécurité des Canadiens?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): Madame le Président, me voilà tout disposé à débattre, avec mes critiques de l'opposition, du temps qu'il faudrait pour étudier la mesure législative que j'envisage afin de resserrer les modalités de la surveillance obligatoire.

M. Friesen: Madame le Président, si le ministre ne s'amusa pas à dépenser \$60,000 pour entraîner des souris à flairer la marijuana, peut-être aurait-il mis au point il y a longtemps ce texte de loi.

LA SÉCURITÉ DES CITOYENS

L'hon. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord): Madame le Président, voici ma question supplémentaire: cette modification prendra-t-elle la forme d'un projet de loi ou encore d'un décret et, surtout, permettra-t-elle avant tout d'assurer la sécurité des Canadiens?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): Madame le Président, je ne peux pas garantir que l'opposition sera entièrement d'accord avec les dispositions que j'entends proposer en vue de resserrer les modalités de la surveillance obligatoire, mais il s'agira d'un projet de loi. Je souhaite obtenir l'appui et la collaboration de l'opposition pour que la Chambre puisse l'adopter

rapidement le moment venu. Les souris n'ont cependant rien à voir avec la présentation de ces mesures.

* * *

LE TERRORISME

L'ENQUÊTE SUR LES CRIMES

L'hon. Allan Lawrence (Durham-Northumberland): Madame le Président, le solliciteur général aurait-il une déclaration ou des observations à faire sur l'affreuse montée de terrorisme et de violence qui se manifeste dans notre pays depuis quelques mois? Je veux parler en particulier de la destruction d'installations électriques en Colombie-Britannique, de l'exécution d'un diplomate étranger dans une rue d'Ottawa et de la dangereuse explosion à un établissement de la Défense à Toronto. Est-on sur la piste des coupables dans l'une ou l'autre de ces affaires?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): Madame le Président, comme le député le sait, la détection—la solution de ces crimes, si je puis m'exprimer ainsi—est premièrement l'affaire des forces policières locales. Je puis assurer au député que j'ai tout lieu de croire que ces forces policières leur accordent la plus haute priorité. Le député peut toutefois être certain que, dans la mesure où la sécurité nationale et le terrorisme international sont en cause, le service national de sécurité s'acquitte de la tâche qui lui incombe de recueillir des informations et qu'il coopère pleinement avec les forces policières locales en leur transmettant les renseignements qu'il a à sa disposition.

L'UTILISATION D'EXPLOSIFS VOLÉS

L'hon. Allan Lawrence (Durham-Northumberland): Madame le Président, simplement pour faire ressortir le caractère national de cette affaire, dont le solliciteur général doit certainement être conscient, une importante quantité d'explosifs a été subtilisée en Colombie-Britannique au début de l'année. Par la suite, seulement une partie de ces explosifs a servi à faire sauter une centrale dans cette province. Le solliciteur général peut-il nous dire si une partie de ces explosifs volés en Colombie-Britannique n'auraient pas servi dans l'explosion qui a secoué l'usine de Litton Industries à Toronto. Où se trouve le reste de ces explosifs? Combien y en a-t-il? De quel type d'explosifs s'agit-il? Il ne faut pas oublier les menaces proférées tous les deux ou trois jours contre d'autres usines du pays. La police a sur les bras un problème d'envergure nationale et non pas régionale.

• (1500)

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): Madame le Président, je puis assurer le député que je connais très bien le dossier des questions qu'il a exposées à la Chambre. Je lui rappelle encore une fois que, étant donné la séparation entre les responsabilités constitutionnelles et celles de la police, tout progrès dans ces enquêtes sera annoncé par les services de police régionaux intéressés.